

Appel à projets « Co-Recherches avec la Société » de TIRIS - Edition 2024

Dans le contexte du projet « *Toulouse Initiative for Research's Impact on Society* » (TIRIS), lauréat de l'appel à projets « Excellence sous toutes ses formes » du Programme Investissements d'Avenir, l'Université de Toulouse lance son appel à projets « Co-Recherches avec la Société » pour permettre la réalisation de projets de recherche co-construits avec des acteurs extra-académiques issus de la société.

Contexte et objectifs

L'Université de Toulouse (UT) rassemble la communauté d'enseignement supérieur et de recherche d'Occitanie ouest dans le but de créer une « Grande Université de Recherche » de renommée internationale. Dans le cadre de cette dynamique, l'UT souhaite engager l'ensemble de ses forces-vives dans la construction du monde de demain, en particulier autour des trois grandes familles de défis de société qui constituent les [piliers du projet TIRIS](#) :

- Comprendre et favoriser la vie en bonne santé et le bien-être
- Comprendre le changement global et son impact sur les sociétés
- Accélérer les transitions durables : mobilité, énergie, ressources et mutations industrielles.

Grands principes de l'appel à projet

La co-recherche se définit comme une activité de production de connaissances qui implique activement des acteurs extra-académiques, professionnels ou non, individuels ou collectifs. La co-recherche peut prendre différentes formes et dénominations et a pour but de développer des partenariats de recherche co-construits et co-pilotés sur tout le cycle de production de la connaissance jusqu'à sa valorisation.

Le présent appel à projets a ainsi pour but de faire émerger, développer et renforcer des projets de recherche entre le monde académique et des acteurs extra-académiques : associations, entreprises, groupes professionnels, collectivités, collectifs de citoyens, établissements scolaires, centres de formation, administrations, particuliers, etc. Il s'agit de travailler à la rencontre et à l'hybridation d'une pluralité d'expertises.

La co-construction entre des partenaires académiques et extra-académiques est une exigence du programme, avec une préférence donnée aux sujets qui coconstruisent la démarche de recherche tout en démontrant la manière dont ils contribuent à un ou plusieurs piliers de TIRIS

Seront particulièrement appréciés, des projets qui s'attachent à diversifier les partenaires extra-académiques et les publics ciblés notamment en termes de milieux sociaux, genre, âge, caractéristiques socio-ethniques, territoire, handicap, pathologie, ...

L'appel à projets se décline en deux volets de priorités différentes, les projets devant se positionner sur un seul des deux volets lors de la soumission :

- Un volet « **incubateur / émergence** » qui vise :
 - o à proposer un accompagnement des consortiums académie-société par les cellules d'expertise de TIRIS et de l'Université de Toulouse vers la co-construction de projets de co-recherche en année 1
 - o et / ou à financer des consortiums qui souhaitent démarrer leur collaboration ou poursuivre celle lancée en année 1 par de premières actions concrètes.
- Un volet « **consolidation** » qui vise à financer des consortiums déjà établis et qui souhaitent amplifier leurs précédents travaux.

Les projets qui proposent une montée en compétences seront encouragés, dans le but d'envisager une suite au projet (par exemple via des financements de type ANR, ADEME, IRESP, INCa, Horizon, ...).

Les impacts potentiels de la collaboration sur la formation seront évalués lors de l'analyse des dossiers (capitalisation des connaissances, formation des personnels, étudiants, etc.). Une attention sera également portée à la mobilisation, dans le cadre de ces co-recherches, des outils et compétences du domaine de la médiation scientifique et plus globalement des acteurs de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI).

Porteurs des projets et membres des consortiums/Conditions d'éligibilité

Le porteur du projet doit avoir un statut permanent, et être employé par un des membres fondateurs, membres ou organismes nationaux, associés à l'Université de Toulouse. Les autres participants au projet peuvent être académiques ou extra-académiques, sans contrainte géographique.

Montant / conditions

Les projets présentés peuvent durer jusqu'à trois ans et bénéficier d'un financement selon le volet de l'appel. Au final, l'objectif est de soutenir :

- 5 à 10 projets (relevant prioritairement du volet « incubateur / émergence ») qui seront financés à hauteur maximale de 10 k€ chacun - appel ouvert jusqu'au 17 mai 2024 - Durée maximale du projet : 2 ans - dépenses éligibles jusqu'à fin octobre 2025
- 2 à 3 projets (relevant prioritairement du volet 3 – « consolidation ») qui seront financés à hauteur maximale de 50 k€ chacun - appel ouvert jusqu'au 17 mai 2024 - Durée maximale du projet : 3 ans - dépenses éligibles jusqu'à fin octobre 2027

Les dépenses éligibles sont les suivantes : fonctionnement, équipement, salaires, financement de stagiaire, missions, événements, prestations de service, communication et facilitations scientifiques. **Les frais de gestion ne sont pas éligibles** dans les montants demandés. Les financements destinés aux membres extra-académiques seront versés en prestation par un des membres académiques du consortium.

Évaluation & critères de sélection

Le processus de sélection des projets sera piloté par le comité de programme Science-Société de TIRIS qui engagera une phase d'évaluation avec des experts issus de la Société.

Les critères portés à l'appréciation des évaluateurs concerneront :

- ✓ Pour le volet « incubateur / émergence » :
 - La qualité scientifique du projet et son inscription dans un ou plusieurs des piliers TIRIS.
 - La qualité et la complémentarité du consortium.
 - La cohérence du projet (objectifs / moyens) et l'impact attendu sur le plan scientifique et sociétal.
 - La proposition des livrables à différentes étapes du projet (médiation/valorisation du projet) /Les perspectives de poursuite du projet en cas de succès.
 - Le caractère de co-recherche entre académie et société visé dans le projet
- ✓ Pour le volet « consolidation » seront ajoutés les critères suivants :
 - La stratégie de **co-construction** à toutes les étapes du projet qui devront être clairement explicités. Une attention particulière sera portée au caractère partagé de la recherche entre le monde académique et la société, à la construction du questionnement, au point de vue adopté, aux méthodes d'investigation, à l'interprétation des données recueillies jusqu'à la production comme la diffusion des résultats et expériences intermédiaires et finalisés de la co-recherche. Il sera dès lors demandé de préciser, pour chaque partenaire, ses modalités d'implication dans les différentes étapes du projet. Les projets proposés devront donner à voir la plus-value de la co-construction et de la co-recherche et les effets transformants attendus.
 - La capacité des projets à communiquer et capitaliser sur les connaissances obtenues et les démarches construites (tant sur le volet recherche que sur celui de l'action/intervention sur la société). Une réflexion sur une démarche d'auto-évaluation des projets serait un plus.

Calendrier et contacts

- La date limite de dépôt : 17 mai 2024
- La fin du processus de sélection est prévue pour : 15 juillet 2024
- Date de démarrage : 1^{er} octobre 2024

Les dossiers seront à soumettre *via* la plateforme appels-a-projets.univ-toulouse.fr.

Volet « Incubation – Émergence » : 4 pages maximum

Volet « Consolidation » : 10 pages maximum

Pour toute demande d'information : contact-tiris@univ-toulouse.fr

TIRIS - Université de Toulouse

Dossier de candidature – « Co-Recherches avec la Société 2024 »

Ce dossier scientifique est à déposer sur la plateforme Agape (appels-a-projets.univ-toulouse.fr) entre le 1 février et le 17 mai 2024. L'appel à projet (avec les conditions d'éligibilité), le projet scientifique TIRIS et la liste des laboratoires et pôles de recherche de l'Université de Toulouse se trouvent sur le site : <https://www.univ-toulouse.fr/universite/tiris-toulouse-initiative-research-s-impact-society>. Afin d'être recevable, le dossier doit comporter la signature des directeurs des laboratoires impliqués dans le projet pour les membres académiques (sur la page résumé). Une lettre d'engagement des partenaires extra-académiques est également demandée.

Le dossier rempli ne devra pas excéder 4 pages pour le volet « incubation / émergence » et 10 pages pour le volet consolidation - page de résumé (cf présentation synthétique) et références comprises (police 12).

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU PROJET

Acronyme du projet :

Titre du projet (300 caractères maximum espaces compris) :

Volet de l'appel : incubateur, émergence ou consolidation

Prénom, nom, laboratoires de rattachement (sigle, nom complet et pôle) **et adresses mails des participants** :

Résumé du projet (1000 caractères maximum espaces compris) :

Durée du projet (maximum 3 ans) :

Besoin d'un accompagnement en lien science-société (formation, mise en relation, aide au montage, médiation scientifique) par les services de l'UT ou par les dispositifs TIRIS (Observatoire et Portail SAPS)¹: oui - non (si oui préciser la nature)

Signature des porteurs

Signature des directeurs des laboratoires impliqués

¹ Cette question n'aura aucun impact sur la décision finale du comité de programme science-société.

1. ENJEUX ET OBJECTIFS SCIENTIFIQUES ET SOCIÉTAUX DU PROJET

Contexte du sujet et du questionnement de la recherche :

Objectifs scientifiques et sociétaux (Préciser l'apport du projet à au moins un pilier de TIRIS) :

2. POSITIONNEMENT ET DESCRIPTION DU CARACTÈRE CO-RECHERCHE ET DU PROCESSUS DE CO-CONSTRUCTION DU PROJET

Positionnement par rapport à l'état de l'art :

Résultats antérieurs (Principaux résultats obtenus à ce jour par les participants sur le thème de recherche proposé, séparément ou en commun) :

Préciser le caractère co-recherche et le processus de coconstruction :

3. MOYENS ET MÉTHODOLOGIE

Collaborations et complémentarités attendues :

Méthodologies utilisées :

Calendrier de réalisation envisagé :

Dispositif d'auto-évaluation envisagé :

Prise en compte des risques éventuels :

4. PRÉSENTATION DES RESSOURCES HUMAINES ASSOCIÉES

Programmes de travail envisagés :

Précisions sur la manière d'accompagner le(s) personne(s) recrutée(s) pour permettre un bon déroulement entre les différents partenaires du projet :

5. IMPACTS ATTENDUS

Impacts scientifiques :

Impacts sociétaux :

Médiation scientifique envisagée/Potentiel lien avec la formation :

6. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DU PROJET

Expertise et apport spécialisé de chaque porteur :

Complémentarité des participants :

Jusqu'à cinq références de publications/ou réalisations qui illustrent l'apport des participants sur le sujet proposé :

7. ÉLÉMENTS BUDGÉTAIRES

Montant total demandé à TIRIS :

Autres moyens / financements obtenus ou demandés pour la réalisation du projet (préciser l'état de la demande) :

Budget prévisionnel demandé à TIRIS : *Le budget prévisionnel est à retourner via le document téléchargeable sur la plateforme.*

	DEMANDE TIRIS	DEMANDE AUTRES	TOTAL
Dépenses de fonctionnement (<1000 euros)/mission			
Dépenses de personnel (hors stagiaire)			
Dépenses d'investissement (>1000 euros)			
TOTAL			
<i>dont</i> Prestation/reversement vers un partenaire extra-académique			